

Communiqué de presse – 3 décembre 2013

Pour 86% des consommateurs européens, la Propriété Intellectuelle contribue à améliorer la qualité des produits et services!

L'Unifab se réjouit des résultats de l'étude¹ de l'Observatoire² de l'Office européen de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (OHMI) qui révèle que 86 % des consommateurs européens pensent que la propriété intellectuelle améliore la qualité des produits et des services.

L'étude révèle par ailleurs, que 69% des sondés attachent une grande importance à la propriété intellectuelle, qu'ils qualifient de porteuse de stabilité économique et de création d'emplois. Ces chiffres, issus d'une enquête menée dans les 27 pays de l'Union parmi 26 500 consommateurs âgés de 15 ans et plus, légitiment donc, pour la 1ère fois en Europe, la propriété intellectuelle comme valeur positive.

L'enquête révèle néanmoins qu'un tiers des européens achètent de faux produits pour des raisons économiques et 38% de ces personnes estiment qu'acquérir des produits contrefaisants est un acte de protestation économique. Par ailleurs, près d'un quart des sondés considèrent que le téléchargement est acceptable lorsqu'il n'y a pas d'autre solution légale et 42% considèrent que le téléchargement destiné à un usage personnel est tolérable.

La divergence de ces avis s'explique par le fait que les sondés ne sont pas tous exposés personnellement au bénéfice de la propriété intellectuelle, et que ce droit ne répond pas à leurs attentes dans les domaines de la vie courante tels que, le prix, la disponibilité, la diversité ou la qualité.

«La propriété intellectuelle s'affirme aujourd'hui comme un vecteur économique essentiel. En condamnant la violation de ce droit, les européens prouvent qu'ils ont saisi toute la valeur ajoutée du droit des marques, des brevets, du droit d'auteur, du dessin et modèles (...) nécessaire à la compétitivité des entreprises. Il est primordial de le protéger et de continuer à sensibiliser les consommateurs sur son importance. Cette étude, prouve que les moyens développés par l'Unifab et ses consœurs européennes portent leurs fruits et que le secteur privé comme le secteur public, sont sur la bonne voie » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

- 1 : Plus d'informations https://oami.europa.eu/ohimportal/fr/law
- 2 : Observatoire européen des atteintes aux droits de la propriété intellectuelle

Contact presse : Delphine Sarfati-Sobreira – 01 56 26 14 14 / 06 16 41 48 85 – www.unifab.com Régis Messali – 0156261407 – rmessali@unifab.com